

ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE SAGE CHARENTE

Du lundi 6 mai 2019 à 9h au mercredi 5 juin 2019 à 17h

Par arrêté d'ouverture de l'enquête publique du 26 mars 2019.

Arrêté et pièces du dossier consultables sur le site www.charente.gouv.fr (rubrique politiques publiques – environnement/chasse – DUP-ICPE-IOTA / Tout le département).

Pièces du dossier également consultables sur le site de l'EPTB à l'adresse suivante :

<http://www.fleuve-charente.net/domaines/le-sage/projet-2/le-projet-de-sage-charente>

Une commission d'enquête composée de :

Président : M. Jean-Yves LUCAS, officier en retraite

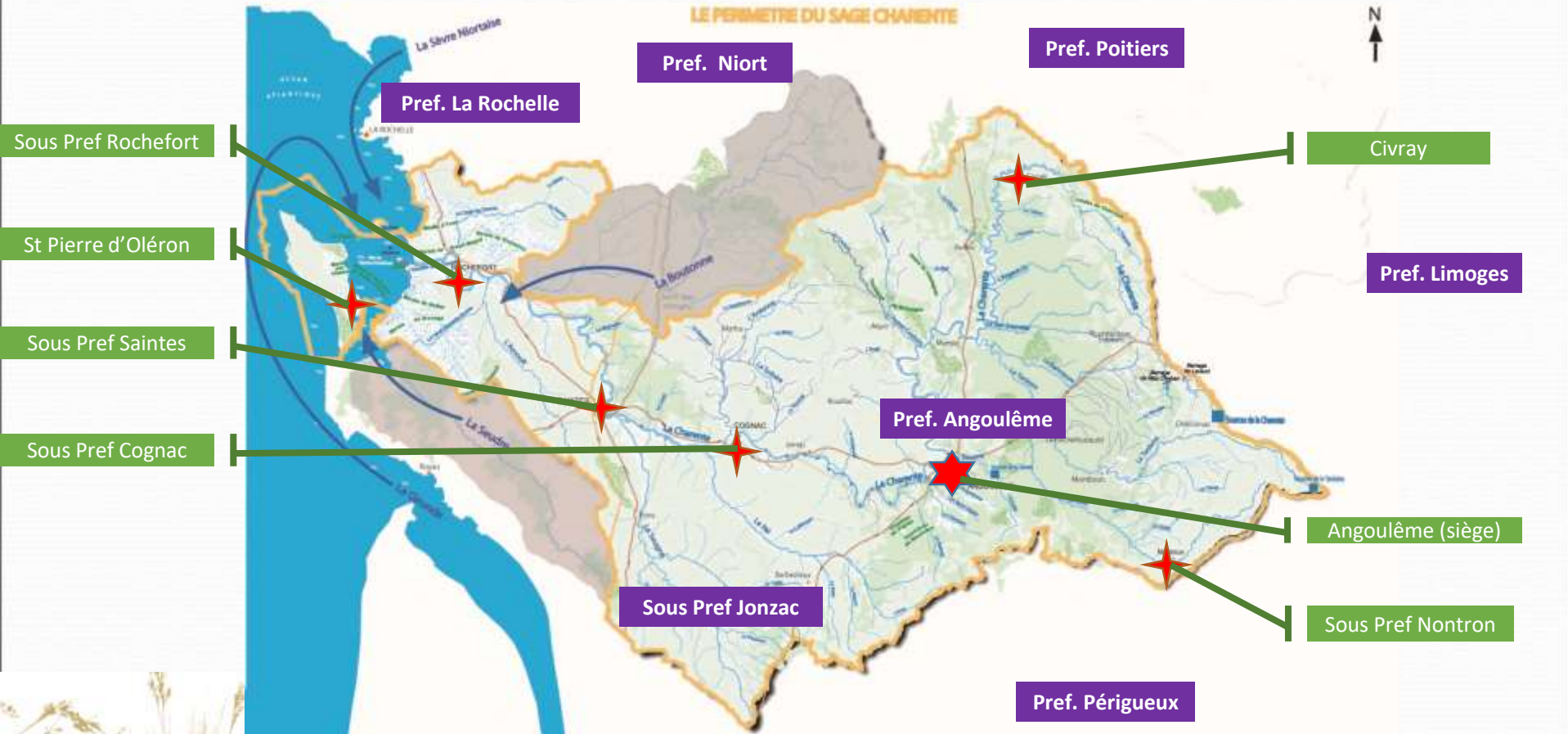
Membres titulaires : Mme Marie-Antoinette GARCIA, Attachée principale de préfecture en retraite
M. Jean-Claude SIRON, officier de la gendarmerie en retraite



Avancement de l'enquête publique du SAGE

Point d'information

LES PERMANENCES DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE – LES LIEUX DE CONSULTATION SUPPLÉMENTAIRES DU DOSSIER



Avancement de l'enquête publique du SAGE

Point d'information

LES PERMANENCES DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE

Département de la Charente :

- A la sous-préfecture de Cognac le 29 mai 2019 de 9h30 à 12h30
- A la mairie d'Angoulême le 6 mai 2019 de 9h à 12h et le 5 juin 2019 de 14h à 17h

Département de la Dordogne

- A la sous-préfecture de Nontron le 15 mai 2019 de 14h à 17h

Département de la Charente Maritime

- A la sous-préfecture de Rochefort le 10 mai 2019 de 8h30 à 11h30
- A la sous-préfecture de Saintes le 16 mai 2019 de 9h30 à 12h30
- A la mairie de Saint Pierre d'Oléron le 21 mai 2019 de 14h30 à 17h30

Département de la Vienne

- A la mairie de Civray le 24 mai 2019 de 14h à 17h

